<u>DIRECTION SERVICE CIRCULATION TRANSPORTS - DIRECTION DES MARCHES PUBLICS</u>

GRAND CONTOURNEMENT AUTOROUTIER – CONTRIBUTION DE LA VILLE DE TOULOUSE AU DEBAT PUBLIC -

Mesdames, Messieurs,

Nous arrivons, enfin, au Débat Public sur le Grand Contournement autoroutier de l'Agglomération Toulousaine.

C'est une étape importante dans la lutte, car il s'agit d'une véritable lutte, menée par la Mairie de Toulouse pour améliorer le réseau routier dans l'Agglo mération Toulousaine.

En 1998, déjà, Dominique BAUDIS intervenait auprès du Président du Conseil Régional et du Préfet de Région pour demander que soient inscrits au Contrat de Plan les crédits pour les « études et les acquisitions foncières pour le Grand Contournement routier de l'Agglomération Toulousaine ».

Mais, il ne fut pas entendu, ni par le Préfet, ni par le Président du Conseil Régional.

Et pourtant, le Contrat de Plan consacrait près de la moitié (1) des crédits au seul volet routier. Il aurait été si facile d'inscrire une somme, qui restait minime, puisqu'il ne s'agissait alors que d'études et d'acquisitions foncières.

Cela n'a pas été fait, les études de localisation n'ont pas été faites, les acquisitions foncières n'ont pas été réalisées et c'est pourquoi nous avons pris dix années de retard.

Et, pendant ce temps, l'urbanisation s'est poursuivie, rendant ce projet plus difficile à réaliser.

Malgré ce refus, Dominique BAUDIS a continué à intervenir fréquemment pour ce dossier.

Il fut relayé par Philippe DOUSTE-BLAZY, dès qu'il fut élu Maire de Toulouse.

(1) Rappelons que, sur le périmètre du Grand Toulouse, le contrat de Plan Etat-Région ne consacrait qu'une toute petite part des crédits routiers, 6,5 % aux opérations situées sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Grand Toulouse, alors que le Grand Toulouse regroupe 30 % de la population régionale et, vraisemblablement, plus de 80 % de la congestion automobile.

Grâce à son intervention, Gilles DE ROBIEN, Ministre des Transports, a demandé à son Administration de prendre activement en charge cette affaire.

Le dossier qui nous est proposé aujourd'hui avance plusieurs solutions.

Je vous propose de retenir la solution du Contournement à l'Est, situé entre 10 et 20 km du périphérique actuel.

Pourquoi?

Parce que c'est la solution qui permet de capter le trafic de transit et le trafic de « *grand cabotage* » et qui délestera donc au maximum le périphérique actuel.

Il y aura environ 30 000 véhicules de transit par jour en 2020. Le produit du péage de ces véhicules de transit permettra de financer cet équipement, qui devra être construit en ayant en tête la notion de développement durable.

Ainsi, on pourrait prévoir, le long de ce Grand Contournement autoroutier, la réalisation du Contournement ferroviaire, libérant ainsi les emplacements réservés au PLU le long de la rocade actuelle, où l'on pourrait réaliser des transports en commun en site propre.

J'ai alerté les Maires des Communes de l'Aire Urbaine sur ce dossier, qui concerne au premier chef leurs habitants et leurs territoires, bien plus que ne sont concernés les Toulousains.

Vous trouverez ci-joint copie de la lettre que je leur ai adressée. Vous y trouverez les argumentations complémentaires pour comprendre ce dossier.

* * * *

* *

Dans les autres Agglomérations, pour des dossiers de cette importance, il y a une sorte « *d'union sacrée* » entre les collectivités les plus importantes : Région, Département, Structure d'Agglomération et Ville-Centre.

Chez nous, ce n'est malheureusement pas le cas.

Le Président du Conseil Général est opposé à ce projet et le Président du Conseil Régional propose une solution qui ne répond que très partiellement au problème posé de « délestage » du périphérique.

Vous trouverez, en annexe, la position du Président du Conseil Général exprimée sur son site Internet.

J'ai indiqué, en partie droite, une partie des observations qu'il convient de faire.

L'argument essentiel du Président du Conseil Général, c'est que ce Grand Contournement autoroutier coûte cher et qu'il vaut mieux réserver nos crédits à l'amélioration des transports en commun et de la voirie d'agglomération.

A cet argument, je répondrai simplement que le Grand Contournement autoroutier, à condition qu'il soit judicieusement localisé, captera le trafic des véhicules de transit et que le produit des péages permet d'assurer son financement sans participation de l'Etat et des Collectivités Locales.

Le Président du Conseil Régional, quant à lui, a maintenant pris conscience de la réalité du problème.

Mais, la solution qu'il propose ne le règle en rien.

En effet, ainsi que le précise le Président du Conseil Général sur son site Internet, le Président du Conseil Régional envisage un Grand Contournement très éloigné du périphérique actuel.

Mais, plus il est éloigné, plus il est long, plus il sera cher.

En outre, plus il est long, moins il sera utilisé par les véhicules de transit, qui continueront donc à encombrer le périphérique actuel.

Plus long, plus cher et moins de recettes de péages, la solution préconisée par le Président du Conseil Régional ne pourra être financièrement équilibrée.

Un Grand Contournement trop éloigné est donc un projet mort-né, il faut avoir la franchise de le dire, sauf à faire appel aux contributions financières des collectivités locales, ce que je refuse, car nous devons concentrer les moyens sur le TGV, les transports en commun et la voirie d'agglomération.

En conclusion, je vous propose de confirmer nos délibérations antérieures et d'appuyer fortement en faveur de la réalisation d'un Grand Contournement autoroutier, situé à l'Est, entre 10 et 20 km du périphérique actuel, qui sera financé par le produit des péages des véhicules de transit.

ARTICLE UNIQUE:

Le Conseil Municipal est favorable à la réalisation dans les meilleurs délais d'un Grand Contournement autoroutier dans les conditions décrites dans le corps de la présente délibération.

Il va de soi que la Ville de Toulouse et le Grand Toulouse poursuivront leurs efforts en matière d'aménagement urbain et de réseau de voirie et, tout comme pour le Grand Contournement, déploieront toute leur énergie pour le développement des transports en commun.

Ont voté pour : 53 élus

Philippe DOUSTE-BLAZY, MOUDENC, Françoise HEBRARD DE VEYRINAS, Jean-Luc René BOUSCATEL, Serge DIDIER, Christine DE VEYRAC, Chantal DOUNOT-SOBRAQUES, Marie DEQUE, Jean-Claude PAIX, Danielle DAMIN, Christian RAYNAL, Jean-Pierre LLORET, Roger ATSARIAS, Marie-Thérèse CARSALADE-GAMBLIN, Michèle CLAUX, Jacqueline BAYLE, Philippe DUFETELLE, Michel VALDIGUIE, Simone LAMBERT, François CHOLLET, Georges ESTIBAL, Jean-Daniel COTONAT, Laurent CUZACQ, Florence BAUDIS, Marie-Hélène LE DIGABEL, Geneviève VASSAL, Jean-Michel LATTES, Monique BARBIER, Ginette ARIAS, Chantal LEGER, Bernard ANDREU, Colette DURAND-ADER, Jean-Paul ESCUDIER, Gérard NAON, Marie-Claude SUDRE, Marie-Hélène MAYEUX-BOUCHARD, André DUCAP, Evelvne BERTHIER-ROLLIN. Annette LAIGNEAU. Anne MAURIES. Brigitte MICOULEAU. Marie-Claire DANEN. Josiane CHAPTAL. Bernard BOUSQUET. Christian RAOUST, Marie-Ange ALET-RICARD, Jean-Jacques BOLZAN, Bertrand SERP, Anne-Bernade SEGUELA, Djilalli LAHIANI, Mathieu BANNINO, Christine ESCOULAN, Anne QUEVAREC.

Ont voté contre : 12 élus

Madeleine DUPUIS, Robert GELY, Marie-Thérèse MARTINELLI, Yvette BENAYOUN-NAKACHE, Claudie FONTES, Jean-Jacques MIRASSOU, François SIMON, Thierry COTELLE, Stéphane DUPRAZ, Pierre LABEYRIE, Claude TOUCHEFEU, Fabien MAGUIN.

LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES PAR 53 VOIX POUR EXTRAIT CONFORME, LE MAIRE,